

Document d'information

Projet d'atteinte de durée de vie utile de la centrale hydroélectrique de Mactaquac

Processus décisionnel

La recommandation d'Énergie NB d'effectuer des travaux d'entretien à la centrale de Mactaquac afin d'atteindre la durée de vie utile initiale de 100 ans tient compte des considérations financières, techniques, sociales et environnementales. Cette recommandation respecte également le mandat de fournir de l'électricité sûre et fiable, à des tarifs bas et stables pour les Néo-Brunswickois.

Le processus décisionnel fondé sur les faits a porté sur le conseil d'administration d'Énergie NB, trois années de recherche et de rapports d'experts, sur la collaboration avec le public et les principaux intervenants, ainsi que sur des consultations avec les Premières Nations.

Le projet est assujéti à la surveillance et à l'approbation réglementaire par le biais de processus législatifs administrés par le ministère de l'Environnement du Nouveau-Brunswick et la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick.

Le fondement du processus décisionnel d'Énergie NB réside dans ses obligations légales, qui comprennent:

- Fournir de l'électricité sûre et fiable à des tarifs bas et stables pour les Néo-Brunswickois, en vertu de la *Loi sur l'électricité*.
- Respect des règles et réglementations environnementales provinciales pertinentes à l'exploitation de centrales hydroélectriques;
- Respect des droits juridiques des Premières Nations.

En tant que fournisseur d'électricité, Énergie NB a examiné l'analyse de rentabilisation de chacune des options envisagées et les répercussions possibles sur l'exploitation du réseau électrique du Nouveau-Brunswick.

Les aspects environnementaux du projet d'atteinte de durée de vie utile de la centrale de Mactaquac ont été appuyés par le rapport de l'Examen environnemental comparatif (EEC) qui identifie les répercussions



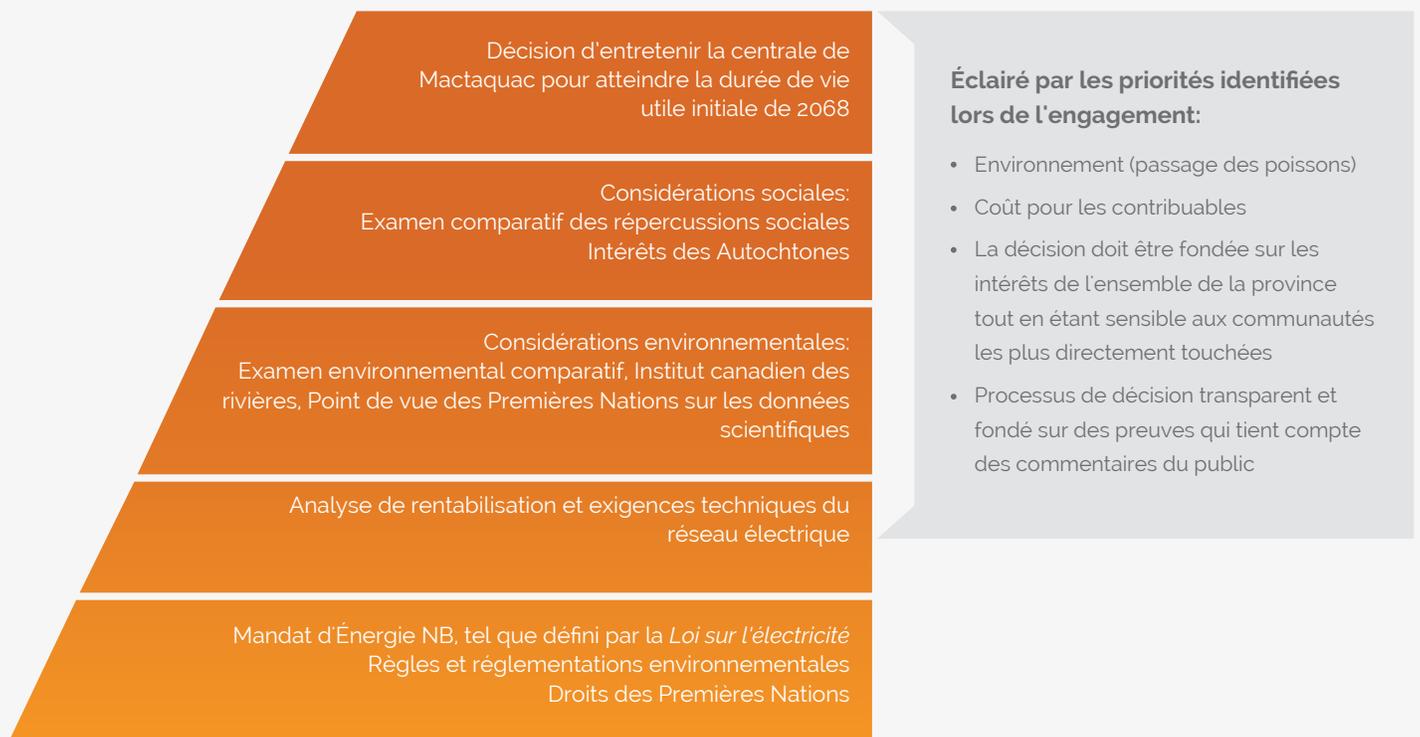
potentielles sur la population, l'économie et l'environnement, tout en cherchant des moyens de les réduire ou de les minimiser. De plus, les répercussions potentielles sur l'utilisation traditionnelle du fleuve Saint-Jean sont examinées dans une étude sur les connaissances traditionnelles appuyée par les collectivités Malécites.

L'Institut canadien des rivières de l'Université du Nouveau-Brunswick continue d'étudier les répercussions possibles sur le fleuve Saint-Jean et le passage des poissons. Énergie NB s'est engagée à atteindre des objectifs ciblés en matière de passage des poissons sur le fleuve Saint-Jean, selon les données scientifiques, les études en cours et les décisions réglementaires.

Les aspects sociaux du projet d'atteinte de durée de vie utile de la centrale de Mactaquac ont été appuyés par le rapport sur l'Examen comparatif des répercussions sociales et la consultation des Autochtones des communautés Malécites.

Tous les facteurs énumérés ci-dessus, y compris la recommandation finale et la façon dont le projet sera mis en œuvre, ont été éclairés par les priorités des clients identifiées grâce aux efforts d'engagement public d'Énergie NB.

PROCESSUS DÉCISIONNEL DU PROJET D'ATTEINTE DE DURÉE DE VIE UTILE DE LA CENTRALE DE MACTAQUAC - 2014-2016



PROCESSUS DÉCISIONNEL 2016 ET AU-DELÀ

Automne 2016 La direction d'Énergie NB recommande le projet au conseil d'administration d'Énergie NB

2017 Énergie NB demande des approbations environnementales et financières appropriées

Approbations réglementaires anticipées et lancement du projet



Automne 2016

Le conseil d'administration d'Énergie NB a partagé la décision avec la province du Nouveau-Brunswick et le public

2017 Processus d'audience publique et d'approbation à définir par la CESP

Pour plus d'information sur d'autres sujets d'intérêt et des mises à jour de projet, visitez le **site Web** du projet.

